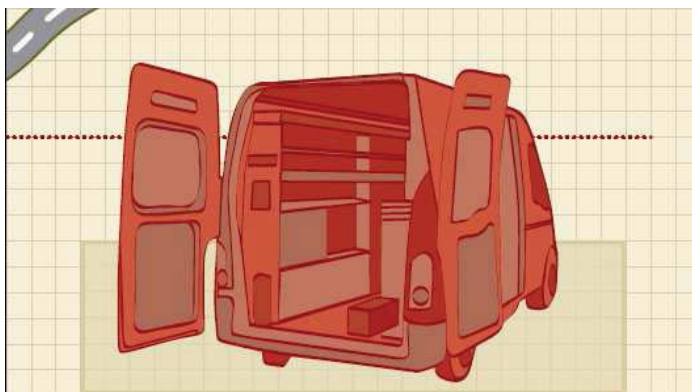




Le risque routier et l'entreprise

Le cas particulier des Véhicules Utilitaires Légers – VUL-



Comment en «optimiser» l'usage ?

Christophe Guidat

Marc Peter

Contrôleurs de sécurité

SÉCURITÉ SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

CRAM ALSACE-MOSELLE

Le contexte général

L'objectif de cette présentation est de :

- vous rappeler les risques liés à l'usage d'un VUL
- vous rappeler la nécessité de mettre en place une démarche de prévention dans vos entreprises
- vous accompagner dans vos entreprises en vous proposant 3 outils ...



Le contexte général

Sinistralité routière 2007

	National	Dont routiers	Soit en %	Alsace Moselle	Dont routiers	Soit en %
Accidents travail et trajet mortels	1 038	551	53 %	54	26	48 %
Journées perdues par incapacités temporaires (travail et trajet)	40 000 000	5 000 000 soit 23 000 salariés arrêtés pendant 1 an		1 600 000	252 000 soit 1 145 salariés arrêtés pendant 1 an	
Accidents travail mortels	631	144	23 %	35	7	20 %
Accidents trajet mortels	407		(90%)	19		(90 %)



La problématique V.U.L.

Définition

Article R311-1 du code de la route

2. 1. et 2. 4.

- Véhicule de catégorie N1 : véhicule conçu et construit pour le transport de marchandises ayant un poids maximal inférieur ou égal à 3,5 tonnes

- Camionnette



Le contexte général

La particularité du VUL

- Une tendance globale à l'augmentation des déplacements routiers
- Une utilisation de plus en plus répandue des VUL: 6 millions de VUL en France pour 77 milliards de km (12 000 vendus en Alsace en 2008)



Le contexte général

La particularité du VUL

- Contrôles techniques (UTAC/OTC) 2008
 - 26 % de contre-visites pour les VUL
 - 22 % pour les VP

Palmarès contre-visites VUL:

- Éclairage et signalisation... (feu stop)
- Liaison au sol.....(jeu rotules et articulations)
(usure trop importante pneumatiques)
- Freinage.....(déséquilibre important du frein de service)
- Essuie glace (20eme / 116)



Le contexte général

La particularité du VUL

- Kilométrage moyen élevé

VUL 18000 km/an

(à 65 km/h de moyenne cela représente 277 heures de conduite...)

VP 12000 km/an



La problématique V.U.L.

La conduite

Le VUL se conduit avec un permis B,

comme un VP,

et pourtant, c'est loin d'être un VP...



La problématique V.U.L.

Spécificités: multiformes



La problématique V.U.L.

Spécificités: multi usages





La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

La surcharge des VUL



➤ 20% des VUL roulent en surcharge

Des difficultés :

- ✓ A évaluer la Charge Utile réellement disponible (elle doit notamment intégrer le poids des aménagements et des occupants)
- ✓ A évaluer le poids des matériaux et matériels transportés



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

La surcharge des VUL

- Des conséquences :

La dégradation du comportement routier du VUL



Selon la charge, le centre de gravité peut varier jusqu'à 50% verticalement, et provoquer le dérapage à l'origine de nombreux accidents mortels.



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

La surcharge des VUL

Des conséquences :

- Usure prématurée du véhicule
- Risque d'éclatement des pneumatiques



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

La surcharge des VUL

Des conséquences :

- augmentation de la distance de freinage.



Jusqu'à 10 % de
distance de freinage
supplémentaire



AFU



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

La surcharge des VUL !!



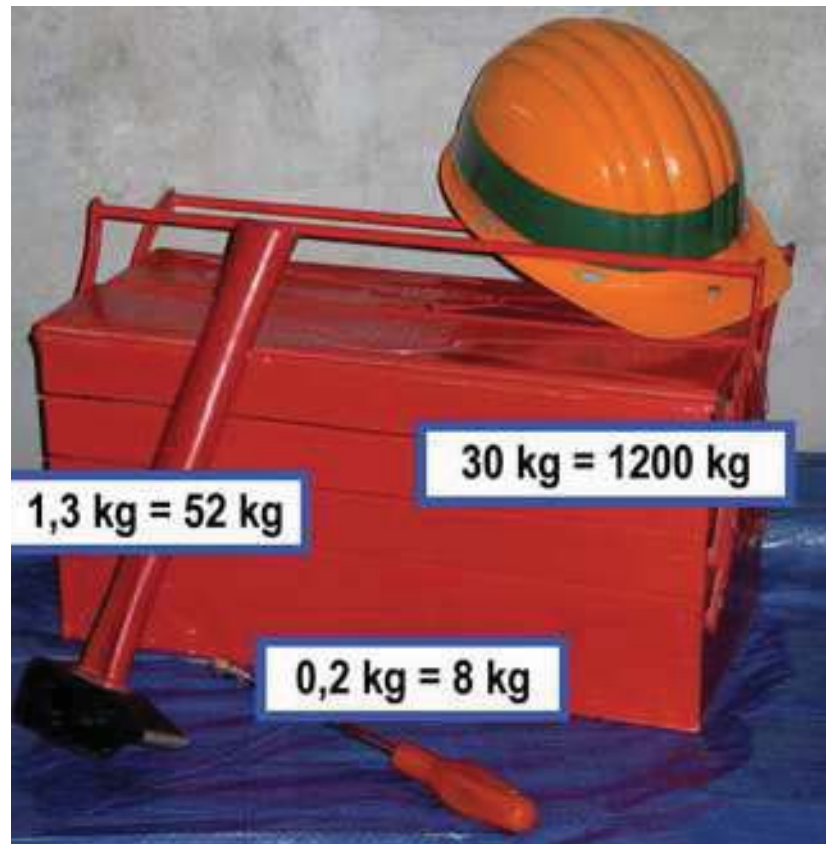
PV:1,89 t. PTR:5,30 t.
PTC:3,30 t.
Lxl:5,40mx2,10m S:11,3 m²



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

L'arrimage des charges, à 50km/h:



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

L'arrimage des charges



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

L'arrimage des charges



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

Le poste de conduite et le(s) passager(s)



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

✓ L'arrimage des charges

✓ Film INRS crash test



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

- Les pneumatiques, le sous gonflage :

Risque d'éclatement

Distances de freinage augmentées

Durée de vie des pneus diminuée

Surconsommation de carburant



Même regonflé, un pneu ayant fonctionné sous gonflé peut éclater !

La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

- Les pneumatiques, le sous gonflage:



Une étude de l'INRETS montre que l'éclatement des pneus VUL est 3 fois plus fréquent que sur le VP.

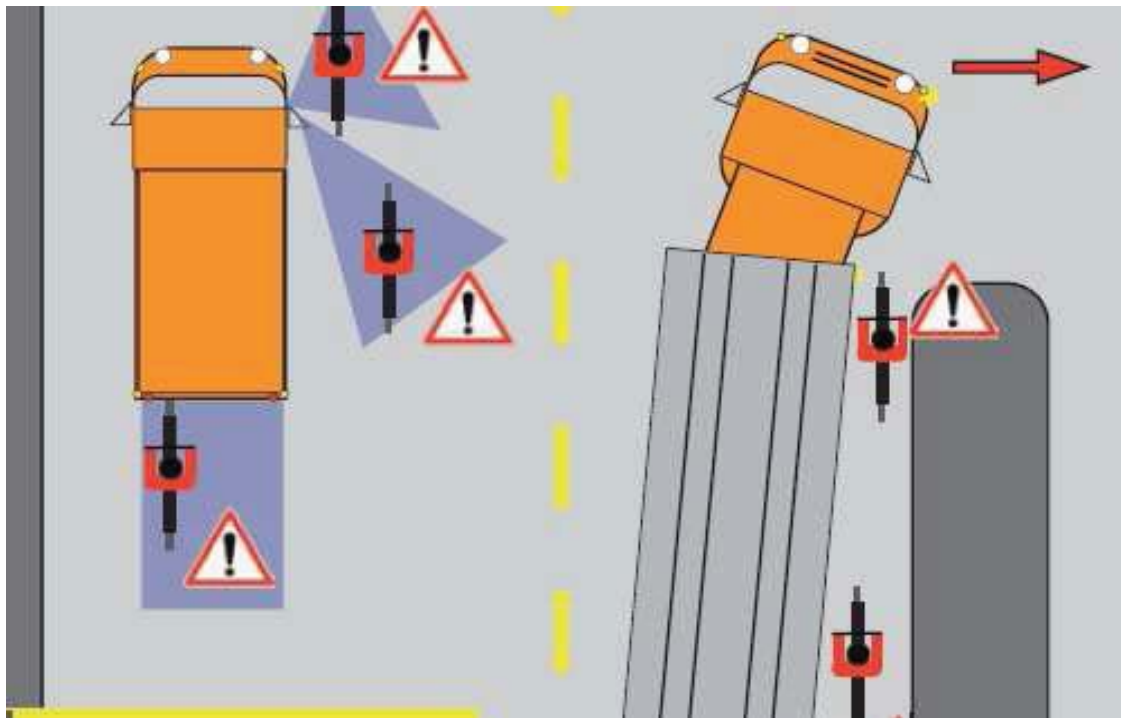
Cela se situe surtout sur l'essieu arrière du fait du sous gonflage et de la surcharge.



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

Le poste de conduite: angles morts



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

Globalement des véhicules moins bien équipés que les véhicules particuliers, et pourtant, il existe des équipements (ABS/AFU/ESP...) qui ont une influence prépondérante sur le comportement routier des VUL



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

- Les risques sur la route mais aussi les risques:
 - de chutes (utilisation de la galerie,...)
 - liés aux manutentions
 - liés à la nature des produits transportés (poussières, solvants,...)
 - ...



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences



La problématique V.U.L.

Constats et conséquences

- Les risques sur la route mais aussi les risques:
 - d'agression physique (vol du véhicule, du chargement)
 - de stress liés aux contraintes de circulation, aux contraintes horaires
 - de TMS liés à la position de conduite
 - ...



Le contexte général

Un rappel nécessaire :

Prévenir le risque routier encouru par les salariés
au travail c'est :

*Évaluer les risques spécifiques des
déplacements professionnels et suivre un
plan d'action qui s'appuie sur 4
« managements » :*





- **Le management des déplacements** : La préparation du déplacement permet une meilleure prévention du risque (organisation du travail, rationalisation des déplacements, temps de déplacement / temps de travail, état des routes, choix de l'itinéraire ...)

- **Le management des véhicules** : Les véhicules utilisés dans le cadre du travail doivent être adaptés à la fois au déplacement et à la tâche à réaliser (adéquation du véhicule au métier, aménagement, entretien, ...)



- **Le management des communications** : La définition d'un protocole de communication doit permettre de gérer sans danger les communications téléphoniques



- **Le management des compétences**: Le permis de conduire autorise le titulaire à conduire sur la route mais n'aborde pas les compétences spécifiques à l'usage professionnel du véhicule (chargement – arrimage, conduite en situation difficile, ...)



Source : Texte sur la prévention du risque routier au travail – adopté le 5/11/2003 par la Commission des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles et partagé par l'ensemble des assureurs du risque professionnel.



Prévenir le risque routier en faveur des salariés



Les enjeux du Risque Routier Professionnel

- **Pour cela nous vous proposons 3 outils à mettre en œuvre dans vos entreprises:**
 - Aide à l'acquisition d'un VUL plus sûr
 - Aide à la mise en place d'un carnet de suivi du VUL
 - Aide à l'amélioration des compétences des conducteurs





DES PROPOSITIONS POUR MAITRISER LES RISQUES



CHOIX ET AMENAGEMENT DU VUL

Le VUL est un outil de déplacement et de travail. Son équipement et son aménagement représentent des enjeux de sécurité majeurs pour l'entreprise et ses salariés.



Le choix est essentiel, il y a de bonnes questions à se poser au préalable.



CHOIX ET AMENAGEMENT DU VUL

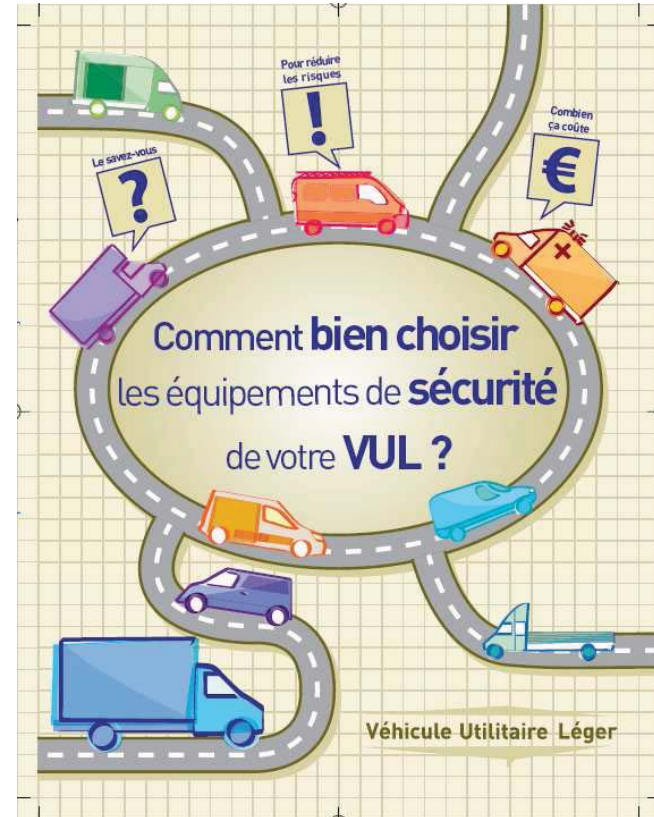
LES EQUIPEMENTS DE SECURITE

Il existe des équipements pour réduire les risques et/ou atténuer la gravité en cas :

- de sortie de route,
- de collision,
- de choc frontal important,
- de surcharge,
- d'éclatement des pneumatiques

D'autres, pour faciliter les manœuvres en marche arrière

Et enfin, certains pour améliorer les conditions de travail et faciliter les déplacements



CHOIX ET AMENAGEMENT DU VUL

CLOISON DE SEPARATION PLEINE :

- Limite la pollution du poste de conduite
- Améliore les performances du chauffage et de la climatisation
- Permet d'arrêter les plus petites pièces
- Contribue à réduire le niveau sonore dans l'habitacle

Elle doit :

- Répondre à la norme ISO 27956 qui est applicable aux véhicules de moins de 7,5 t principalement destinés au transport de marchandises.



CHOIX ET AMENAGEMENT DU VUL

- CLOISON DE SEPARATION :

VEHICULES CONCERNES



Véhicules de moins de 7,5 t
principalement destinés au
transport de marchandises.

VEHICULES NON CONCERNES



Châssis cabines non
principalement destinés au
transport de marchandises



CHOIX ET AMENAGEMENT DU VUL

AMENAGEMENT :

Le VUL doit être choisi pour sa facilité à être équipé d'aménagements intérieurs adaptés à l'activité

L'aménagement doit répondre aux critères de sécurité en cas de freinage et/ou choc, ainsi qu'aux spécificités de l'activité.



CHOIX ET AMENAGEMENT DU VUL

Il comprend :

- le mobilier de rangement répondant a minima à la Norme [ECE R17](#)
- les points d'ancrage (Norme ISO 27956) pour immobiliser les charges

Il doit être conçu en fonction des trois composantes suivantes :

- outillage permanent
- matériaux courant
- matériel spécifique à chaque chantier

C'est une affaire de professionnel, à chacun son métier.



CHOIX ET AMENAGEMENT DU VUL



CHOIX ET AMENAGEMENT DU VUL

A paraître :

«**Guide d'aide au choix d'un VUL** »

Se présentera sous forme de fiches :

1. Utilisation et conditions de circulation du VUL
2. Aménagement du VUL. Inventaire des besoins
3. Recensement des équipements de sécurité proposés par le(s) concessionnaire(s).
4. Étape de validation de l'ensemble véhicule / aménagement.

OBJECTIF :

Vous accompagner dans votre démarche d'acquisition d'un VUL



CHOIX ET AMENAGEMENT DU VUL

•Fiche 1 (Utilisation et conditions de circulation)

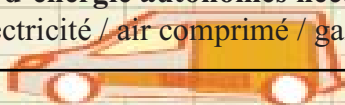
	Principalement	Accessoirement	S.O	COMMENTAIRES
<u>OCCUPANTS</u> Conducteur seul Avec 1 passager Avec équipe complète (effectif :)				
NATURE DES PARCOURS : Porte à porte Tournée Aller – retour Longs déplacements :				
RESEAU EMPRUNTE : Urbain Route Route sinueuse Autoroute Mixte Chantier				
SPECIFICITES METEO LOCALE Chaleur Neige Brouillard Vent				
CIRCULATION : Jour Nuit				
DIVERS : Galerie de toit Avec attelage				



CHOIX ET AMENAGEMENT DU VUL

•Fiche 2 (Aménagement du VUL. Inventaires des besoins)

	INVENTAIRE	PRECISIONS
Nature : Outillage à main Electroportatif Poste à souder Appareux de levage Échelle Plaque vibrante, marteau piqueur, Débroussailleuse, tondeuse, tronçonneuse, ...		Nombre / poids / volume
Conditionnement : Caisse à outils Mallette d'origine Boîte Vrac		
Contraintes de transport : Fragilité Position haut / bas Protection anti-vol		
Utilisation : Sur chantier Dans le véhicule		
Sources d'énergie autonomes nécessaires : Eau / électricité / air comprimé / gaz, ...		Quantité / tension – puissance / pression



CHOIX ET AMENAGEMENT DU VUL

- Etape de validation de l'ensemble véhicule / aménagement

Fiche 4 :

Tableau récapitulatif des capacités de chargement (hors remorque)					
	Poids de l'outillage, des matériaux, du matériel spécifique transportés,	+ poids des personnes transportées (y c le conducteur)	+ poids de l'aménagement du véhicule	+ poids à vide (cf. carte grise)	= TOTAL
V1
V2
V3
Charge utile restante					
		PTAC (voir carte grise)	-	TOTAL (voir ci-dessus)	= CU
V1	kg
V2	kg
V3	kg

PTAC = Poids total autorisé en charge

PTRA = Poids total autorisé roulant

CU = Charge utile



MAINTIEN EN BON ETAT DU VEHICULE

CARNET DE SUIVI

Une des mesures de prévention des accidents consiste à mettre en place, dans l'entreprise, un carnet de suivi par véhicule :

- Amélioration de l'état du parc
- Réduction du risque de panne
- Image de marque de l'entreprise

Cette mesure permet au chef d'entreprise comme au conducteur, par l'engagement et l'application de chacun à renseigner le document, de s'assurer du bon état du véhicule partant en mission



Le carnet de suivi des véhicules utilitaires légers (VUL)

Une des mesures de prévention de l'accident de la route au travail consiste à mettre en place, dans l'entreprise, un carnet de suivi par véhicule. Cette mesure permet d'améliorer l'état du parc de véhicules et de réduire le risque de panne, tout en participant ainsi à la bonne image de marque de l'entreprise.

Le carnet de suivi permet au chef d'entreprise comme aux conducteurs, par l'engagement et l'application de chacun à renseigner le document, de s'assurer du bon état des véhicules qui partent en mission.



MAINTIEN EN BON ETAT DU VEHICULE

CARNET DE SUIVI

- **Chef d'établissement :**
 - Instaure le carnet de suivi
 - Procède aux contrôles périodiques
 - Tient régulièrement les fiches à jour
 - Entretien les véhicules
 - Fait réparer les défauts signalés
 - Autorise le véhicule à circuler en signant la fiche de suivi



MAINTIEN EN BON ETAT DU VEHICULE

CARNET DE SUIVI

- **Conducteur :**
 - Prend le carnet de suivi en même temps que les clés
 - Vérifie que le véhicule est autorisé à circuler
 - Procède aux contrôles et renseigne la fiche de suivi
 - Prend le départ ou alerte le chef d'établissement en cas de problème
 - Reporte sur le carnet les défauts éventuellement observés lors de la conduite
 - Rend les clés et le carnet de suivi renseigné au chef d'établissement

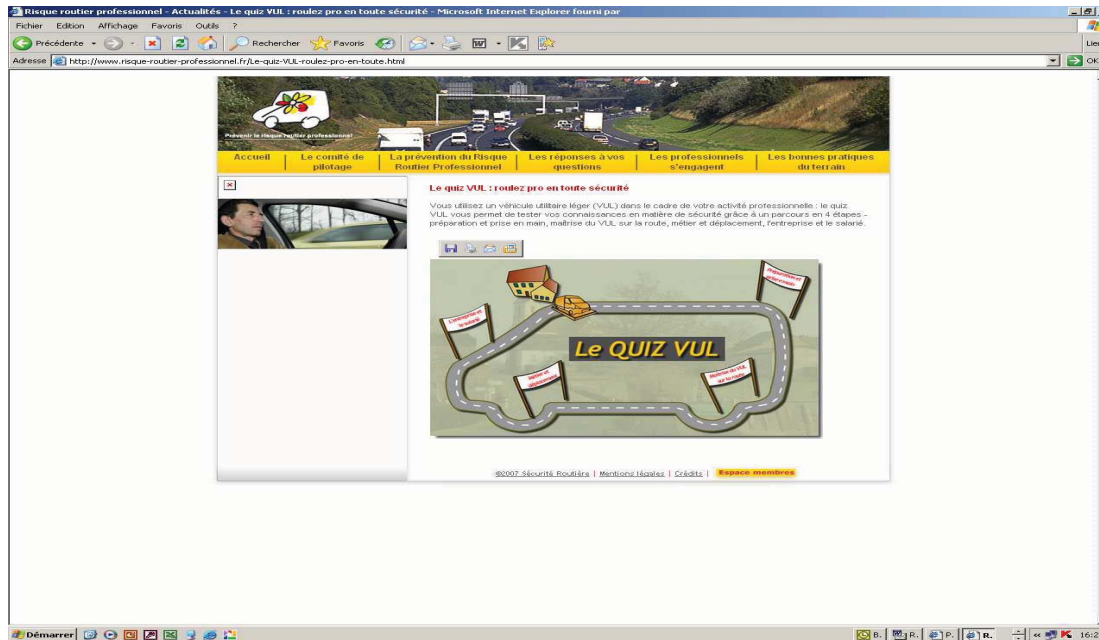


COMPETENCES DES CONDUCTEURS

- Conduite d'un VUL : Permis B (attention au cas d'utilisation d'une remorque)
- Pourtant le VUL n'est pas un véhicule comme les autres



Un QUIZ pour tester vos connaissances



<http://www.risque-routier-professionnel.fr/Le-quiz-VUL-roulez-pro-en-toute.html>

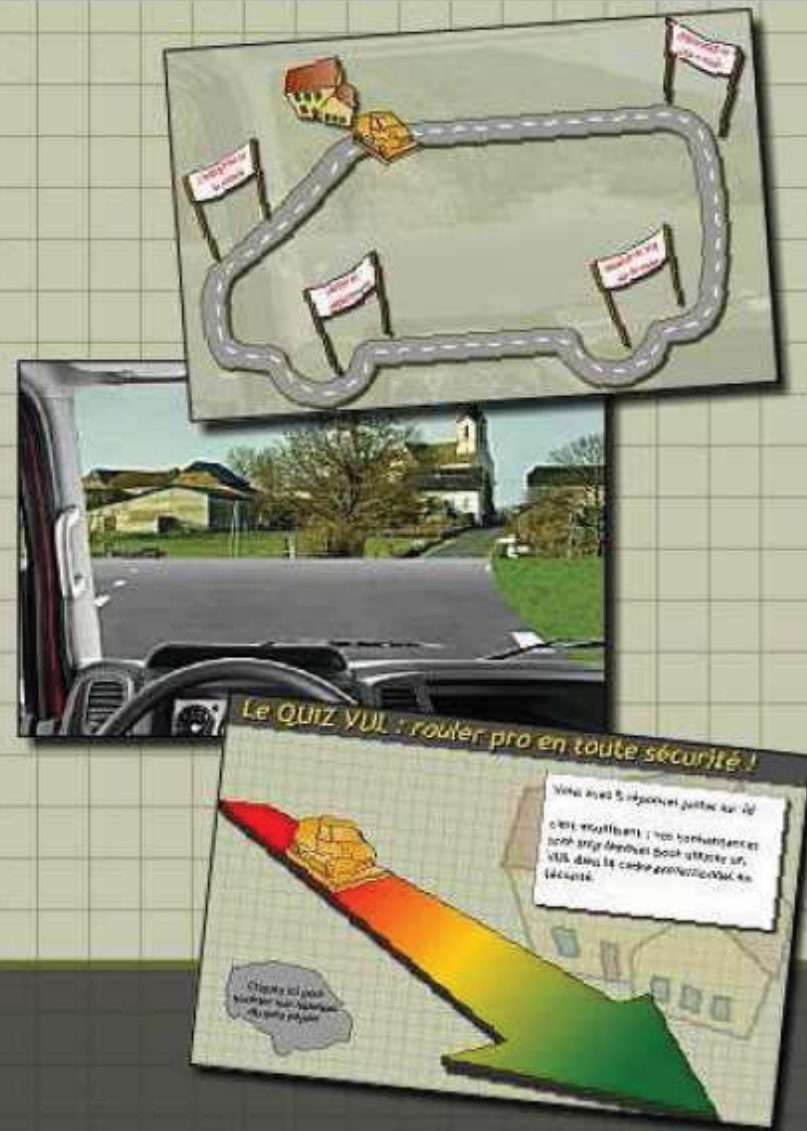


Le QUIZ VUL : rouler pro en toute sécurité !

Bienvenue dans le Quiz VUL !

Bonjour, vous utilisez un VUL dans le cadre de votre activité professionnelle. Cet usage requiert des compétences spécifiques. Ce quiz vous permet de tester vos connaissances.

Montez à bord de notre VUL et embarquez pour un parcours spécifique.



Comité de pilotage national
pour la prévention
du risque routier professionnel



Prévenir le risque routier professionnel

Le QUIZ VUL : rouler pro en toute sécurité !

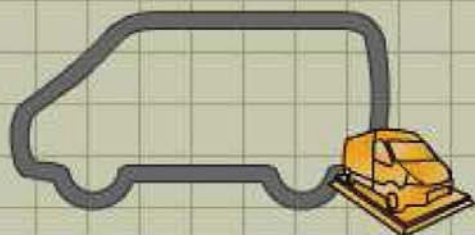
Question 5/5

Si le chargement sur une galerie de VUL est bien fixé, il ne modifie pas beaucoup le comportement du VUL ?

Vrai

Faux

Maitrise du VUL
sur la route



Maitrise du VUL sur la route

Quizz en ligne

Objectif :

- mettre en évidence les enjeux liés à l'utilisation des VUL dans les entreprises ainsi que les spécificités propres de cette catégorie de véhicules
- convaincre les employeurs que l'usage professionnel d'un VUL requiert de la part des conducteurs des connaissances et des compétences particulières.



COMPETENCES DES CONDUCTEURS

- Ces connaissances touchent les domaines suivants :
 - Préparation de la mission et prise en main
 - Maîtrise du VUL en déplacement
 - Métier et déplacement
 - L'entreprise et le salarié



COMPETENCES DES CONDUCTEURS

- Ces connaissances seront transmises aux conducteurs via une formation
- Le programme de formation est bâti selon un référentiel de compétences national qui a été transmis au GP2R (structure regroupant des formateurs spécialisés dans la prévention du risque routier)
- La participation ponctuelle du chef d'entreprise est requise
- Formations à compter de janvier 2010 en Alsace
- Durée : 2 jours



LES AIDES AUX ENTREPRISES

- CONTRATS DE PREVENTION
- AJC PRO
- PRIME A LA PREVENTION VUL AJC PRO
(entreprises de – de 50 salariés)
- Les minorations du taux de cotisation
- Formation PAC
- Accompagnement / conseil
- Documentation



- www.cram-alsace-moselle.fr
 - Avec le blog PROSUR
- www.ajcpro.fr
- www.risqueroutierprofessionnel.fr
- <http://pedro.artifrance.fr/>
- www.inrs.fr
- www.securiteroutiere.gouv.fr





Prévenir le risque routier professionnel

Merci pour votre attention

SÉCURITÉ SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

CRAM ALSACE-MOSELLE